

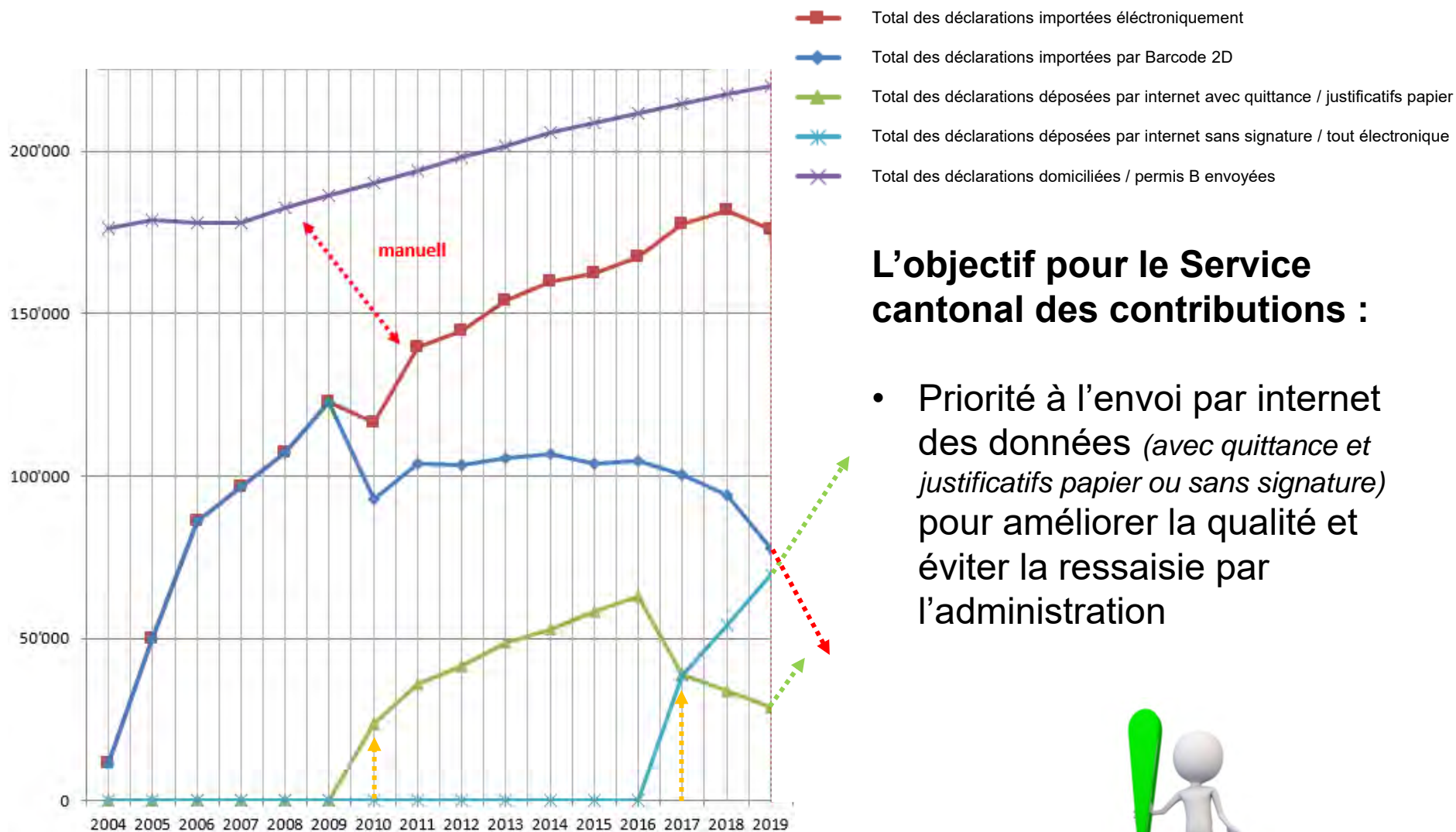
VSTax 2020 / Tell Tax

Nouveautés pour remplir la déclaration 2020
dans VSTax

Aperçu

- ▲ Statistiques VSTax
- ▲ Evolution de la procédure de transmission de la déclaration
- ▲ Adaptations aux changements de la loi dans VSTax
- ▲ VSTaxQR

Statistiques VSTax



Période fiscale 2010 : premier envoi par internet avec quittance et justificatifs en papier
 Période fiscale 2017 : premier envoi par internet sans signature / tout électronique

L'objectif pour le Service cantonal des contributions :

- Priorité à l'envoi par internet des données (avec quittance et justificatifs papier ou sans signature) pour améliorer la qualité et éviter la ressaisie par l'administration



Evolution de la procédure de transmission de la déclaration

- ▲ Depuis cette année, si le programme détecte une connexion internet active, il va d'office engager la procédure de l'envoi des données par internet. Deux possibilités seront proposées.

1) Des pièces justificatives au format papier doivent être envoyées :

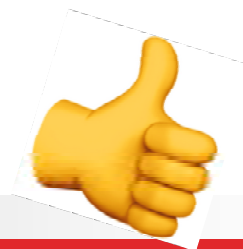
- Le cas échéant, VSTax génère une quittance de transmission à imprimer et à signer pour l'envoyer directement au SCC avec les pièces justificatives au format papier.
 - Tant que la quittance et les pièces ne sont pas envoyées par la poste, le contribuable (ou la fiduciaire) a toujours la possibilité de corriger sa déclaration.
 - La déclaration complète reste disponible à l'impression à la fin du processus pour l'usage personnel du contribuable s'il le souhaite.

Cette procédure remplace l'impression de la déclaration complète et des pages du code-barres 2D, qui reste cependant disponible si aucune connexion internet active n'est détectée par VSTax.

Evolution de la procédure de transmission de la déclaration

2) Toutes les pièces sont digitalisées :

- Un moyen encore plus économe et rapide, consiste en la transmission du dossier fiscal sans signature. Cette procédure existe depuis la période fiscale 2017, déjà utilisée par plus de 70'000 contribuables. Pour cela la totalité des pièces justificatives doit être importée électroniquement dans VSTax.
 - Grâce à l'application pour smartphone "Tell Tax" vous pouvez simplement et rapidement scanner les pièces justificatives papier pour les joindre au dossier électronique.
 - Avec VSTaxQR vous pouvez injecter directement les pièces au bon endroit dans VSTax à l'aide de TellTax sans créer de compte utilisateur.
 - Cette solution permet l'envoi par internet à 100%, sans avoir besoin d'imprimer ni quittance ni dossier fiscal complet, hormis pour le propre usage du contribuable ou de la fiduciaire s'il le souhaite.
 - Depuis cette année, le délai pour des corrections ultérieures de la déclaration fiscale a été porté à 15 jours après le premier envoi.



Evolution de la procédure de transmission de la déclaration

- Les avantages de ces processus sont :
 - ▲ Économie d'impression de papier et de frais de port pour le contribuable, dont les documents papiers ne sont plus d'aucune utilité pour l'administration en cas d'envoi par internet.
 - ▲ Qualité des données transmises à l'Etat (moins d'erreurs).
 - ▲ Suppression du travail de ressaisie des données par l'administration.
 - ▲ Disponibilité quasi immédiate du dossier auprès de l'administration fiscale.
- Lors du dépôt de la déclaration d'impôt, une version en mode brouillon peut être affichée / imprimée si vous le souhaitez. Il ne doit en aucun cas être envoyé. Il est destiné à un usage personnel uniquement !

Adaptations aux changements de la loi dans le VSTax

- ▲ Possibilité de reporter les frais d'économies d'énergie sur trois ans
 - Nouvelle colonne dans les frais effectifs d'un immeuble
- ▲ Ajout d'un formulaire pour l'impôt fédéral direct pour afficher les différences entre l'impôt cantonal et fédéral pour
 - Rabais participations privées (IC = 40%, IFD = 30%)
 - Rabais participations commerciales (IC = 50%, IFD = 30%)
- ▲ Adaptation pour les gains de loterie
 - La liste des mises
 - La liste des gains

VSTaxQR

- ▲ VSTaxQR : «Scanner à la main» pour importer les pièces justificatives dans VSTax à l'aide de l'application Tell Tax
- ▲ Un vidéo explicative est à disposition sous:
 - https://www.vs.ch/vstaxqr_fr
- ▲ Utilisation facile et possible sans devoir créer un compte utilisateur Tell Tax
- ▲ Amélioration prévue pour début mars :
 - L'utilisateur ne devra scanner qu'une seule fois le QRcode pour scanner l'ensemble de ses pièces. Cela gardera le lien actif avec Tell Tax jusqu'à la fermeture de VSTax.